

Demande de carte d'identité

Depuis le 1er janvier 2003, pour commander une carte d'identité, les personnes établies à Pully doivent se rendre personnellement à :

Office de la population, avenue du Prieuré 1 - Pully - Tél: 021/721 31 61.



Documents à fournir pour l'établissement d'une carte d'identité, sont :

- L'ancienne carte ou une déclaration de police en cas de perte ou vol.
- Une photo d'identité, pour toutes les catégories d'âge même pour les bébés. (voir les critères en page suivante)

Attention pour les enfants mineurs

- Présence obligatoire de l'enfant +
- Présence de l'un des parents mariés pour la signature.

Pour les enfants avec **parent célibataire, séparé ou divorcé** avec attribution officielle de l'autorité parentale à un seul des deux parents, la présence du représentant légal avec preuve officielle est requise.

Pour les enfants avec **parent célibataire, séparé ou divorcé** avec **autorité parentale conjointe**, la présence des deux parents est requise ou un parent avec annexe 1 ou 2 dûment complétée.

Tarifs

Les frais de port, Fr. 5.-, par document sont rajoutés aux tarifs suivants :

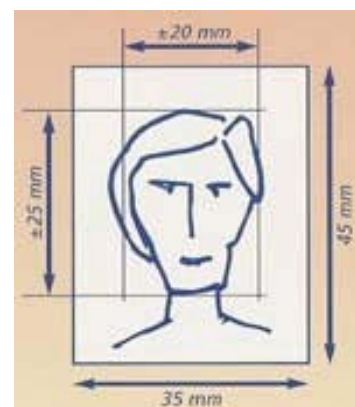
Age	Carte d'identité	validité
Adultes	CHF 65.-	10 ans
Enfants 0-18 ans	CHF 30.-	5 ans

Photo récente (moins d'un an) noir-blanc ou couleur (sera reproduite en noir-blanc sur le document d'identité).

Fond (arrière-plan) **neutre**, vue de face, visage découvert, sans lunettes de soleil.

Doit permettre d'**identifier distinctement** le titulaire du document d'identité.

Les photos en uniforme ou avec couvre-chef ne sont pas admises, à l'exception des personnes appartenant à une communauté religieuse qui prescrit le port d'une coiffe en public. Le visage ne doit toutefois pas être couvert.



Pour les jeunes enfants, une **photo est exigée dès la naissance**

Exemples

